

Débat public sur le Grand Paris

Conseil Général de l'Eure - 17 janvier 2011

Intervention de Marcel LARMANOU

Monsieur le Préfet, Chers Collègues,

Permettez-moi, à mon tour, de me réjouir de l'organisation de ce débat public qui prolonge les premiers échanges qui ont déjà eu lieu en Ile de France et, à plusieurs reprises, au sein de notre assemblée départementale, notamment en décembre dernier.

Aujourd'hui, les propositions contenues dans le document initié par le Conseil Général de l'Eure et son Président s'efforcent d'anticiper sur les conséquences positives ou négatives de l'aménagement du territoire francilien et de ses vastes marges, en particulier celles qui s'élargissent à notre territoire normand.

Ce projet qui vient de nous être présenté, à nouveau, nous conduit à partager la préoccupation de l'assemblée départementale lorsqu'elle affirme la nécessité absolue d'inscrire notre département et notre région dans un développement équilibré de nos territoires.

Permettez-moi, alors de vous poser la question suivante :

Les objectifs et l'aménagement du Grand Paris sont ils prêts à répondre aux besoins des douze millions de franciliens et des trois ou quatre

millions des populations de la périphérie en s'attaquant réellement aux inégalités territoriales qui fracturent ces grandes régions depuis des décennies.

Ou bien s'agit-il de pousser la ville capitale dans la concurrence internationale entre les grandes métropoles, vitrine des milieux d'affaires, place forte de la finance internationale en renforçant son attractivité financière afin de mieux servir les milieux d'affaires ?

La Vallée de la Seine, le Port du Havre, la future métropole rouennaise seront-ils invités à participer et, de quelle manière à la constitution de cette sorte de « financial valley », concurrente de la City de Londres ?

C'est ce qui semble ressortir des projets gouvernementaux.

Si l'on considère que la réforme territoriale récemment adoptée par le Parlement encourage la métropolisation du territoire, on comprend la cohérence et la complémentarité de ces projets.

Monsieur le Préfet, nous sommes un certain nombre à craindre que cette métropolisation des territoires et ce projet du Grand Paris présentent trois risques majeurs :

- Le risque de concentration des investissements et des richesses sur un même territoire privilégié par les investisseurs et les financiers.
- Le risque de concentration des populations à la recherche d'emplois sur des lieux présentés comme des eldorados.
- Enfin, le risque de déséquilibre entre territoires avec la désertification des espaces ruraux ou des pôles urbains situés sur nos plateaux voués à la seule activité agricole -souvent en difficulté-.

J'ai lu, récemment, à la faveur de la publication d'un rapport du CESR d'Île de France, que ces préoccupations étaient largement partagées par nombre d'élus.

Nous savons que la crise financière, sociale, industrielle qui frappe notre pays est particulièrement sensible dans ces territoires ruraux.

La désindustrialisation y fait des ravages, le déficit de transports collectifs, le démantèlement ou l'insuffisance des services publics tels que l'enseignement, la santé, le logement social, les fragilisent davantage.

Comment obtenir que ce projet du Grand Paris, qui va engloutir des dizaines de milliards d'euros, ne se borne pas à privilégier le seul axe Seine Aval jusqu'au Havre mais qu'il ait aussi des retombées positives sur le reste du territoire haut-normand.

Le document présenté à l'initiative du département tente de répondre à cette question en proposant le développement de sept axes majeurs.

Je n'en évoquerai qu'un : celui intitulé « comment développer des zones tertiaires à proximité immédiate des gares en direction de Paris » ?

Soyez rassurés, je ne plaiderai pas pour ma chapelle gisorsienne, ou plutôt ma cathédrale gisorsienne. Jean-Louis DESTANS me jettera un œil noir réprobateur.

Pour développer ces zones tertiaires, encore faudrait-il que les infrastructures S.N.C.F. soient à la hauteur des exigences.

Quid, par exemple, de la ligne Gisors-Paris-Saint-Lazare. On nous dit que, dans le cadre du projet du Grand Paris, cette ligne aura une vocation de ligne de fret de Paris au Port du Havre.

Pouvez-vous nous confirmer cette vocation alors que la Région s'est engagée dans le financement de la rénovation de la ligne Gisors-Serqueux via Rouen afin d'y ramener des trains de transports de voyageurs.

L'organisation de cette urbanisation nouvelle suppose un travail de réflexion et l'élaboration du projet dans le cadre de nos documents d'urbanisme, la possibilité de réaliser des éco-quartiers autour des gares afin d'y développer des activités tertiaires, des logements et des équipements publics, tout en évitant que nous ne devenions des villes dortoirs.

Ce sont là des orientations fortes pour nos collectivités qui supposent aussi des engagements financiers audacieux en un temps où l'Etat réduit nos moyens et nous engage ou nous contraint à réduire la dépense publique.

Nous aurons donc beaucoup de contradictions à gérer, avec ou sans l'appui des autres collectivités locales à qui on risque d'interdire demain les financements croisés.

Voilà les quelques observations que je voulais vous présenter à l'occasion de ce débat.